



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

Compte-rendu du conseil municipal réuni  
le 2 Juillet 2018

L'ordre du jour concerne

- 1 Création d'un élevage d'animaux non domestiques
- 2 Assurances dommages ouvrages
- 3 Teksial
- 4 Organisation mairie pendant les travaux : secrétariat, salle conseils et mariages, affichage, 21 grand rue
- 5 Plan de financement des travaux mairie et salle des fêtes
- 6 Questions diverses : -Permanences mairie - -Compte rendu réunion préfecture du 22-6-2018

Par suite à la convocation du 25 juin 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 2 juillet 2018 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Éric Chicault, Sylvain Rollet, Jérôme Sarrazin, David Leblanc, Evelyne Brisson.

Absents ayant donné procuration : Christian Lallemand à Emmanuel Bruggeman et Cyrille Fromentin à Marie-Jeanne Tronchet.

Absentes : Stéphanie Brasseur, Céline Kasperek.

Jérôme Sarrazin est élu secrétaire de séance.

**1 : Création d'un élevage d'animaux non domestiques -**

M. Fischesser, créateur du parc de loisirs médiéval « Le Bois du Roy » dont l'ouverture est prévue en juin 2020 à Sainte-Menehould présente son projet. L'espace d'élevage des rapaces ainsi que les locaux techniques de la structure seront installés à Moncetz-Longevas pour 18 emplois dans différents ateliers : charpente, menuiserie, ferronnerie, costumes et couture, décors et élevage de rapaces. A la demande de la préfecture, le conseil doit se prononcer sur l'autorisation d'ouverture de cet élevage d'animaux non domestiques. Le conseil émet unanimement un avis favorable au projet.

**2 : Assurances dommages ouvrages -**

Pour couvrir les dommages éventuels durant la durée des travaux, une consultation assurance dommages ouvrages a été entreprise. Deux devis nous sont parvenus (SMACL et d'Helvetia). Après analyses des deux propositions, l'offre de la SMACL est la plus avantageuse. A l'unanimité, le conseil retient l'offre de la SMACL.

**3 : Teksial -**

Afin de bénéficier de subvention au titre de l'efficacité énergétique, le conseil autorise unanimement Madame le Maire à signer la convention présentée.

#### **4 : Organisation mairie pendant les travaux : secrétariat, salle conseils et mariages, affichage, 21 grand rue -**

Il est nécessaire de délibérer pour un transfert temporaire au pt'it chez nous pour les mariages et réunions de conseil municipal durant les travaux. Un arrêté municipal pour l'affichage au pt'it chez nous interviendra par ailleurs. Le conseil à l'unanimité accepte ces propositions. Le secrétariat sera transféré au 21 grand'rue.

#### **5 : Plan de financement des travaux mairie et salle des fêtes -**

Suite à la CAO du 19 juin dernier, il est nécessaire de modifier le plan de financement. Le conseil unanime adopte les modifications et approuve le plan de financement présenté.

#### **Questions diverses**

Le conseil municipal s'interroge sur la nécessité de maintenir sous la forme actuelle les permanences de mairie. Les visites sont peu nombreuses. Ce point nécessite réflexion avant modification, peut être une permanence par semaine conjuguée à des prises de rendez-vous en journée.

Mme Tronchet rend compte de la réunion sous la présidence du secrétaire général, en présence des services de la préfecture et des services des finances publiques pour faire un point sur la situation financière de la commune. Les services des finances publiques indiquent que la situation financière de la commune est saine et que tous les indicateurs sont au vert. Ils ont cependant fait remarquer que les taux d'imposition locale étaient figés depuis les années 1990 et qu'ils avaient même baissés avec l'application des 2 pactes de neutralisation fiscale lorsque l'agglo a élargi son territoire. Des propositions devraient suivre.

Les conséquences financières du programme GEMAPI sont évoquées.

Noter que la réfection du toit de l'église sera prochainement entreprise par l'entreprise AUBRIET.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h40.

Fait à Moncetz-Longevas le 3 juillet 2018 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

Le secrétaire de séance :  
Jérôme Sarrazin

